
Service navigation Rhône-Saône

**Avis du 7 avril 1999 portant approbation du cahier
des charges de la concession d'un port de plaisance**

NOR : *EQUT9910077V*

Par arrêté en date du 7 avril 1999, Monsieur le préfet de la Côte-d'Or a approuvé le cahier des charges de la concession du port de plaisance à Seurre accordée à la ville de Seurre.

Le texte intégral de ce document peut être consulté à la subdivision de navigation de Chalon-sur-Saône ou au siège du service navigation Rhône-Saône, à Lyon.